

## France : Les stocks de poissons pêchés en baisse

Comptabilisé tous les trois ans, le stock de maquereau du golfe de Gascogne met un coup d'arrêt à plus d'une décennie d'amélioration de la part des débarquements de poissons exploités durablement. Pour l'Institut français de recherche pour exploitation de la mer (Ifremer), la part en volume des stocks en bon état dans les débarquements totaux est en baisse dans les années récentes, alors que le nombre de stocks en bon état continue d'augmenter, même s'il reste éloigné de l'objectif de la Politique commune des pêches et encore plus de celui de la directive européenne pour le milieu marin.

La sardine, par ailleurs touchée ces dernières années par un amaigrissement des individus en raison de la raréfaction du plancton qu'elle consomme, subie le même sort malgré une légère amélioration ces derniers mois. Le petit poisson bleu est fragilisé notamment par l'augmentation des quantités prélevées par les Espagnols.

S'agissant de la question des aires marines protégées, Clara Ulrich, directrice scientifique adjointe de l'institut de recherche (Ifremer), a indiqué que dans ces conditions, la question de l'interdiction de la pêche dans les aires marines protégées se pose clairement. Aujourd'hui, 1 % d'entre elles est interdit à la pêche. Systématiser une telle interdiction est pourtant loin d'être une solution. Elle estime, qu'il faut prendre en compte tout un tas d'effets négatif. Elle évoque notamment les conséquences du déplacement des bateaux vers d'autres zones de pêche synonyme d'augmentation de la consommation de gazole et de conflits d'usage, alors que 87 zones de pêche en eaux profondes (400 à 800 mètres) ont été ajoutées, l'été dernier par l'Union européenne, à la liste des zones de pêche interdite.

Source : <https://www.letelegramme.fr/economie/stocks-de-peche-la-france-ne-remplit-pas-ses-objectifs-09-02-2023-13275961.php>